



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 115693

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant les nouvelles mobilités et les moyens d'adapter l'automobile aux territoires et aux modes de vie de demain. Les auteurs de cette note préconisent « d'organiser le dialogue entre des constructeurs automobiles aux ambitions mondiales et des collectivités territoriales désireuses de mettre en place de nouvelles formes de mobilité ». Il souhaite donc qu'il lui indique s'il entend mettre en oeuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a fait du développement des véhicules écologiques une priorité importante de sa politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants locaux, et de sa politique énergétique. Le développement de ces véhicules a cependant une dimension mondiale, car les sujets à traiter sont très variés : avancées technologiques des constructeurs automobiles, énergies alternatives au pétrole, mobilité et stationnement, achats de flottes, autopartage, nouveaux services et modèles économiques, retour d'expérience et meilleures pratiques, réseau électrique intelligent, infrastructures, actions de l'État et des collectivités territoriales, etc. Afin d'améliorer le partage de l'information et pour construire progressivement une vision commune, des rencontres internationales des voitures écologiques sont organisées. Sous le haut patronage du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL), la dernière édition s'est tenue les 6 et 7 juillet 2011 sur le site du pôle mécanique d'Alès, particulièrement bien adapté aux essais des véhicules qui sont présentés à cette occasion. Ces conférences fournissent l'opportunité de communiquer sur les actions, de valider leur pertinence et, le cas échéant, de les infléchir. Tout le monde, ou presque, est d'accord sur les objectifs à atteindre. Les ateliers des rencontres fournissent l'opportunité de recenser des idées et des méthodes, et de favoriser le dialogue entre acteurs concernés, notamment les constructeurs et les collectivités territoriales. Par ailleurs, l'État dispose d'autres leviers d'action pour faciliter la mise en place de nouvelles formes de mobilité au sein des collectivités territoriales. À titre d'exemple, treize agglomérations pilotes se sont déjà engagées à déployer des infrastructures de charge dès 2011 : Bordeaux, Grenoble, Rennes, Nice, Angoulême, Aix-en-Provence, Orléans, Paris, Rouen, Strasbourg, Le Havre, La Rochelle et le Grand Nancy. Afin de faciliter le déploiement de ces infrastructures au niveau national, l'État a décrit le cadre conceptuel et organisationnel au travers d'un « livre vert » publié début mai 2011 et disponible sur le site Internet du MEDDTL. L'objectif est de permettre d'apporter toutes les réponses aux questions qui se posent pour un déploiement d'envergure sur le territoire national. En cela, ce document constitue un véritable guide pour assister les collectivités territoriales dans la mise en oeuvre de leurs projets. Enfin, certaines représentations nationales des collectivités locales sont associées à la démarche de l'Union groupée des achats publics UGAP-La Poste concernant l'achat groupé de véhicules : grandes entreprises, associations de collectivités, et représentants de l'État ont signé en avril 2010 une convention de constitution d'un groupement de commandes pour une quantité aujourd'hui estimée à 23 000 véhicules électriques. Ces commandes pourront s'élever à plus de 50 000 unités d'ici 2015, et permettront de constituer un marché de flottes. Comme on peut le constater, les

structures de concertation entre acteurs concernés par le déploiement des véhicules électriques et hybrides rechargeables sont en place, afin que ce développement sur notre territoire se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115693

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 8013

Réponse publiée le : 13 septembre 2011, page 9908